

Bulletin Municipal N°17

MAI 2013



Maison des Associations

Savignacaises, savignacais,

La période printanière pour le conseil municipal est liée principalement au budget. D'abord le compte administratif qui fait l'état des dépenses et des recettes réalisées l'année précédente, le résultat 2012 est satisfaisant, vous pourrez en juger plus loin en détail. Ensuite le budget pour l'année en cours, sans augmentation des trois taxes ménages et dont le plus gros investissement sera la construction de l'atelier municipal, livré je le souhaite avant la fin de l'année.

Outre la gestion financière, nous avons approuvé le P.L.U, celui ci est applicable depuis le 19 mars, nul doute que des nouvelles demandes de constructions suivront. Nous nous sommes équipés d'un nouveau tracteur tondeuse, immatriculé de façon à pouvoir se déplacer sur la route pour notamment tondre les espaces verts du lotissement de Mondot qui viennent d'être intégrés avec la quasi totalité des réseaux à la commune.

Intercommunalité = rebondissement. Même si le projet de schéma du Préfet prévoit la fusion de notre CDC avec celle de La Réole et les trois communes du Monségurais, beaucoup de rencontres ont eu lieu et la décision prise par la majorité des élus communautaires souhaitant une fusion avec la CDC de Langon feront elles pencher la balance en leur faveur ? Le verdict n'est toujours pas connu, réponse courant juin (à suivre dans la presse locale)

Vous avez, comme à son habitude, beaucoup d'informations dans ce bulletin. Nous envisageons pour la prochaine édition courant septembre, de mettre en ligne ce dernier sur le site de la commune que nous allons créer sous peu. Je vous demanderai de bien vouloir remplir le questionnaire joint et nous le retourner quoi qu'il en soit. Merci de votre compréhension,
Bonne lecture.

Le Maire

Evènements.....

ETAT CIVIL:

Naissances: PARISOT Arthur Gilbert Marcel le 17 janvier 2013
BILLOT Elora Eugénie le 27 mars 2013

Mariages : Mme DEL POZO Edmonde Jeanine avec Mr DUFAURE Manuel André le 09 mars 2013
Mlle WOLFF Gaëlle louise Violette avec Mr AUGÉY Jérôme Christian Albert le 09 mars 2013

Décès : Mr LANUC Arnaud Jean le 10 février 2013
Mr IRATCABAL Jean Louis le 29 mars 2013
Mr SUDREAU Jean Pierre le 22 avril 2013

LA VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE 0 0 0

MAIRIE: ☎ 05.56.65.40.86

Horaires d'ouverture au public: Lundi, Mardi, Jeudi et le Vendredi de 13h30 à 17h30

POSTE: ☎ 05.56.65.74.88

Les horaires d'ouverture sont les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h

BIBLIOTHEQUE:

Horaires d'ouverture : le samedi de 17h00 à 19h00

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES :

La distribution des sacs poubelles se fera le mercredi 12 juin et le samedi 15 juin de 9h00 à 12h00 à la mairie et uniquement à cette période.

PROXI DECHETS :

Le 11 juin à Savignac, à côté des conteneurs de recyclage.

QU'ON SE LE DISE !!!



Ces photos récentes (semaine 18) démontrent l'incivisme ! Le dépôt des ordures qui ne peuvent être insérées dans les conteneurs doit se faire à la déchetterie de Langon, c'est gratuit, et non pas auprès des conteneurs, en dépôt sauvage dans les forêts ou au bord des routes !

CIMETIERE :

La procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon arrive à son terme le 21 juin 2013. A cette date un procès verbal sera établi afin de constater si les concessions sont toujours à l'état d'abandon ou si une modification est intervenue.

Aussi nous demandons à toute personne concernée de prendre contact avec la mairie le plus rapidement possible.

URBANISME : SCOT du Sud Gironde

Une réunion publique concernant le diagnostic pour l'élaboration du SCOT du Sud Gironde aura lieu le mercredi 22 mai 2013 à 18h30 dans les locaux de la Communauté des communes du Pays de Langon, Parc d'activités du Pays de Langon 21 rue des acacias 33210 MAZERES

REDEVANCE AUDIOVISUEL PUBLIC :

Des opérations de contrôle sur place, portant sur la détention d'appareils récepteur de télévision auprès des particuliers et des professionnels des habitants de notre commune sont effectués depuis le 30 avril jusqu'à la fin 2013 par des agents commissionnés et assermentés de la Direction Régionale des Finances Publiques.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET EAU POTABLE:

Les études de sol étant obligatoires depuis 2011, préalablement au dossier de demande d'installation d'assainissement non collectif, les pétitionnaires doivent récupérer au Syndicat d'eau potable (SIAEP 16 le bourg 33190 PONDAURAT ☎05.56.71.43.04) la demande d'étude de sol, la compléter et la retourner avec les documents nécessaires au Syndicat. De plus, pour toutes les demandes concernant l'eau potable (création d'un compteur d'eau, extension de réseau ...), les usagers doivent s'adresser directement à la Lyonnaise des Eaux ☎ 08.10.00.20.40

ECOLE : Siège social à l'agence postale de Pondaurat ☎ 05.56.61.03.88

Le SIRP **PONBARTIGNAC** = PON (**PON**daurat) BAR (puy**BAR**ban) TI (cas**TI**llon) GNAC (savi**GNAC**)
Créé, à l'initiative des Maires de ces 4 communes, le 01 janvier 2001.

A pris, à partir de cette date, la compétence « Ecole » de ces 4 communes en mutualisant les 3 écoles et en faisant participer ces 4 communes au fonctionnement du budget par une règle de répartition adoptée par tous : le montant total (300 000 € en 2013) partagé par commune, en fonction de la population pour 2/3 et du nombre d'enfants de la commune fréquentant le regroupement pour 1/3 au 01 janvier de l'année concernée.

Il gère donc le fonctionnement des 3 écoles et depuis 2006 également l'investissement. (Construction de 2 classes, d'une cantine et d'une salle de restauration sur Puybarban, par ex ...)

Il est animé par un conseil de 8 élus (2 par commune adhérente), et dirigé par un président et un vice-président.

Il gère du personnel : des cantinières, des aides-cantinières, des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle), des surveillants, des femmes de ménage, des hommes à tout faire (dont les cantonniers des 4 communes par convention) et une secrétaire. 14 contractuels et 2 ou 3 ponctuels qui remplacent une absence souvent au pied levé.

Le secrétariat est tenu par Christine DUPUY les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00 et le jeudi matin de 9h00 à 12h00. Elle est en liaison avec les 3 directrices et assure les inscriptions des enfants de ces 4 communes en priorité (jusqu'à fin Mai pour les nouveaux) et des communes voisines n'ayant pas d'école, en fonction des possibilités.

Quelques chiffres pour terminer.

Sous la responsabilité de l'EDUCATION NATIONALE

3 ECOLES SAVIGNAC 8h50-11h50 – 13h30-16h30

PONDAURAT 8h50-11h50 – 13h25-16h25

PUYBARBAN 8h45-11h50 – 13h20-16h15

Sous la responsabilité du SIRP PONBARTIGNAC

2 ACCUEILS SAVIGNAC 8h30-8h40

PUYBARBAN 8h30-8h35

3 GARDERIES PONDAURAT 7h30-8h40

SAVIGNAC 16h30-18h30

PUYBARBAN 16h30-18h30

3 PAUSES MERIDIENNES SAVIGNAC 11h50-13h20

(Cantine et PONDAURAT 11h50-13h15

Surveillance cour) PUYBARBAN 11h50-13h10

Prix du repas : 2,35 € à compter du 01/01/2013.

Effectif année scolaire 2012/2013 : 235 enfants qui se répartissent en 9 classes de la façon suivante :

Savignac : 4 classes 98 enfants. Pondaurat : 2 classes 50 enfants. Puybarban : 3 classes 87 enfants.

Le changement des rythmes scolaires a été voté à l'unanimité pour la rentrée scolaire de septembre 2014.

Budget 2013 Fonctionnement voté : 444 032 €

Investissement voté : 104 010,54 €.

ANNONCES o o o o o

- **Assistants Maternelles** recherchent maison avec jardin, trois chambres, grand séjour, petite cuisine, salle d'eau environ 90 m². Loyer max 400 €. ☎ 06.32.24.83.83

- **Fêtes des voisins** ; elle aura lieu le samedi 15 juin à 13h au Hameau de Mondot. Chacun apporte son repas à partager.

- **Travail saisonnier**: Castration de maïs de la mi juillet à la mi août 2013, inscription dernier délai début juillet chez M BAYLE. Alain ☎ 05.56.65.48.87

- **Affaissement de l'ouvrage sur la route départementale Savignac / Aillas** ; les travaux devraient durer au moins six mois

- **Amateurs de randonnées pédestres**, rendez vous le samedi matin, place de la Ruralité, à compter du 1^{er} juin 2013 à 9h00

- **Nouvelle entreprise** : Entretien et aménagements espaces verts, Laurent LAGUENS 33124 SAVIGNAC

☎06.74.62.36.05 vert.laguens@gmail.com

LES ASSOCIATIONS ANIMENT NOTRE VILLAGE o o o o o

*Mai

20 Mai : Joyeuse de Savignac Loto du Foot à 15h00

*Juin

02 Juin : Solid'Avenir- un siècle d'histoire

02 Juin : Joyeuse de Savignac Tournoi de Sixte

07 Juin : A.C.C.A Assemblée Générale à la maison des associations à 20h30. Ordre du jour : compte rendu dernière assemblée, moral et financier. Election du tiers sortant, élection du bureau, préparation de la nouvelle campagne. Questions diverses.

08 juin : école de foot AAGPS ; journée découverte pour les enfants de 6 à 16 ans au stade de Savignac

09 Juin : Comité des fêtes- Vide grenier

22 Juin : CIAP- Feu de St Jean -repas avec animations

30 Juin : AGIA –Vide armoire

*Août

11 Août : Comité des fêtes – trail sud gironde (randonnée pédestre-course)

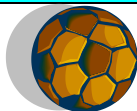
18 Août : Comité des fêtes- vide grenier

* Octobre

6 Octobre : marche pour le dépistage du cancer du sein. L'an passé les dons des participantes à la marche ont permis de récolter 60€, il a été remis un total de 1340 € au comité de Gironde, dons recueillis auprès de plusieurs communes. Cette année c'est la commune de Castets en Dorthé qui organise cette marche conviviale nous espérons toujours plus de participants pour cette bonne cause.

19 Octobre : AGIA- Bal traditionnel

Joyeuse de Savignac



Liste des gagnants tombola 2013 :

Bon d'achat 50 € Intersport : GASOUIN Jean Pierre

Bons pour bain Casteljalous : GALISSAIRE Jean ; CAUSSE Jean Claude

Sac de sport : LACOSTE Benoît

Bouteilles de vins : GOUDENECHÉ Christophe ; BAYLE Pascal ; CHALOUPIN Jean Claude ; BAYLE Alain ; DUBOS Guy

Bon d'achat 20€ Proxi ; BRET Robert

Bon pour 2 repas Auberge St Roch ; MALANDIT Jean Luc

Mp3 ; RENOUX Jean Marie

Cafetière ; DUCHAMPS Lucas

Radio réveil ; BESSE Bernard

Valise tire bouchons ; SAINTOURENS Sébastien

Lot de verres ; GIBARROUX Glenm

Lot divers ; MAUMONT Jean Marie

C.I.A.P (Centre d'Information des Agriculteurs Planteurs de tabac)

Le C.I.A.P organise le dimanche 07 juillet 2013 une sortie à la frontière franco-espagnole à Dancharia. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Mme DANÉY Annie ☎05.56.25.70.87 ou 06.89.72.36.49 avant le 14 juin 2013 à 12h00.

Anim'art

L'association Anim'art innove avec la création d'un atelier de fabrication de bijoux (perles) pour tout public.

Tarif : 6€ le cours + les perles

Ouverture de l'atelier les ;

- samedi 15/06 de 14 à 17h
- lundi 17/06 de 15 à 17h
- mardi 18/06 de 15 à 17h

QUELQUES PHOTOS SOUVENIR o o o o



Repas des aînés animé par René CASENAVE



Marche du 1^{er} mai organisée par le comité des fêtes



Ecoles de cyclisme le 07 avril



Arrivée de cigognes au lieu-dit « Cabannes » le 11 avril

VIE PRATIQUE o o o o

ACCUEIL SERVICE PUBLIC : ☎05.56.65.20.16

1 rue Castelnau d'Auros 33124 AUROS: social@cc-auros.fr

Ouverture tous les matins du Mardi au Samedi de 10h à 12h et les Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

Ce service est nouveau, il vient d'être créé par notre Communauté des Communes depuis le 02 mai 2013. L'ensemble de la population peut s'y renseigner à savoir ;

- accueil, accès aux droits, accès à l'information
- facilitation des démarches administratives
- accès à l'information partenariale (*Point CAF, Pôle emploi, MDSI...*)
- suivi de dossier selon les partenaires

MULTI ACCUEIL DU PAYS D'AUROS : ☎ 05.56.65.25.93

Contact: Mme BORTHURY GACHET Maïtena, Directrice.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS D'AUROS : ☎ 09.64.34.21.46

Mme BARBAT Pascale, responsable ram.auros@orange.fr

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT: ☎ 05.56.65.46.77

Responsables : DUTHIL Sandra (06.72.96.81.65) – DOUENCE Sarah Mail: ALSH@cc-auros.fr Site : www.cc-auros.fr

ACCUEIL ADO de 12 /17 ans: ☎ 05.56.71.36.44./ 06.32.93.07.11

Responsable SEGUINEL Julien jeunesse.adolescence@cc-auros.fr - Site : www.cc-auros.fr

CLIC: Comité Local d'Information et de Coordination ☎ 05.56.61.53.10

Du Lundi au Vendredi de 9h 30 à 12h et de 14h à 17 h (sur rendez- vous)

RSR: ☎ 05.56.61.53.61

Réseau de santé rural, pour des patients de tous âges ayant des difficultés de santé.

PHARMACIE DE GARDE: ☎ 3237.

Pour connaître la pharmacie de garde de jour comme de nuit 24 heures sur 24 **un seul numéro partout en France**

MAISON DE L'HABITAT A LA REOLE: ☎ 05.56.61.20.75

Permanences 2éme trimestre 2013 : 1^{er} Mercredi de chaque mois de 9h à 12h, 1 rue Castelnau d'Auros 33124 AUROS

Référent M. Guillaume BRANEYRE ☎ 05.56.71.70.23

CAUE: ☎ 05.56.65.40.09

1^{er} jeudi de chaque mois sur rendez- vous auprès de la mairie d'Auros

PERMANENCE CONSEILLER GENERAL:

Tous les Samedis de 10H à 12 H à la mairie de Pondaurat. Mail: francis.zaghet@club-internet.f

MDSI : Maison départementale Solidarité Insertion

Langon ☎05.56.63.62.20 - La Réole ☎05.56.71.09.10 – Bazas ☎05.56.25.11.62

MISSION LOCALE SUD GIRONDE :

Langon 44 Cours Gambetta ☎05.57.980.980 - La Réole 10 Place des jacobins ☎05.56.71.23.43. -

Bazas ☎05.56.25.29.07

PÔLE EMPLOI : ☎ 3949. 22e route de Bazas ZI Dumes 33212 LANGON

Compte-rendu Des Séances Du Conseil Municipal

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2012

Conseillers présents : 8

Absents excusés : Ch. GOUDENECHÉ

APPROBATION DU PROCES VERBAL DES SEANCES DU 15 NOVEMBRE 2012 ET DU 04 DECEMBRE 2012

Pour 9

DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	OBSERVATION
demande de subvention à la DRAC pour la restauration d'un tableau à l'église	08	01 O.BARIBEAUD		Travaux réalisés par Ets MORIN Aide Conseil Gal 2382€ Aide Etat 2382€ Autofinancement 4732.40 TOTAL 9496,40€

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

***Agence postale** : la fréquentation moyenne du mois de novembre est de 12,09 clients pour 11 jours d'ouverture de l'agence.

***Commission Bâtiment** : les deux logements du presbytère se libèrent (le T3 au 1^{er} janvier 2013 et le T4 en mars). Il y a un peu d'humidité dans le 2^{ème} logement au niveau de la chambre et de la salle d'eau.

***Commission Urbanisme** : l'accord du permis de construire de l'atelier municipal est arrivé.

***Commission Voirie** : la réfection de la voie n° 16 est repoussée en janvier 2013. La CdC d'Auros affectera donc la somme de 17 000.00 € en reste à réaliser pour 2013.

***CCAS** : le repas des « aînés », pour un prix de 23 €, se fera le 19 janvier et sera proposé à 102 personnes. Monsieur CASENAVE, humoriste, animera cette journée. Pour les personnes non présentes un panier, préparé par l'épicière, sera distribué.

***Commission Finances** :

a) *Budget principal*

✓ Fonctionnement dépenses = 316 489.83 € (84.36 % réalisés)

✓ Fonctionnement recettes = 296 304.92 € (78.98 % réalisés)

✓ Investissement dépenses = 88 194.45 € (25.95 % réalisés)

✓ Investissement recettes = 106 375.40 € (34.29 % réalisés)

b) *Budget annexe (logements sociaux)*

✓ Fonctionnement dépenses = 3 250.01€ (61.27 % réalisés)

✓ Fonctionnement recettes = 12 945.00€ (86.60 % réalisés)

✓ Investissement dépenses = 19 325.00€ (25.21 % réalisés)

✓ Investissement recettes = 63 915.00€ (83.39 % réalisés)

***P.L.U.** : -une réunion avec les personnes publiques associées a eu lieu ce jour.

Point est fait sur les remarques de l'Etat concernant l'arrêté du PLU en janvier 2011 - Foncier passe de 11 ha à 6 ha- Faire attention à l'habitat locatif - Moyenne des terrains à bâtir est de 1 200 m² - Avis favorable donné par le commissaire enquêteur - Etendre la zone «UX » - Toutes les personnes qui ont émis des remarques lors de l'enquête peuvent consulter le rapport mais le maire souhaite les rencontrer pour leur apporter les éléments -
Prévision d'une mise à jour des plans début janvier et le dossier complet fait avant approbation en février.

***Eclairage public** : cinq points lumineux d'éclairage public remplacés dans le bourg pour un montant de 3 047.00 euros. De plus, le SDEEG va géo-référencer l'éclairage public (EP) de la commune. Cela impliquerait que l'entretien de l'EP soit fait par ce syndicat. Monsieur le maire propose de continuer pendant trois ans avec nos concessionnaires actuels afin de se donner le temps d'étudier ce service.

***Lotissement de « Mondot »** : en ce qui concerne la rétrocession de voirie de ce lotissement des renseignements seront demandés auprès de l'association des maires de Gironde. La question est posée, également, quant à la récupération du réseau. Il est proposé de prendre rendez-vous avec le syndic avant de prendre une décision.

REUNIONS INTERCOMMUNALES

***City stade** : Réunion avec les membres de la CdC et les maires afin de définir l'emplacement de la structure sportive. Chemin d'accès à la charge de la commune étant donné qu'il servira, aussi, de passage pour le futur atelier municipal. Un point d'eau potable mais pas d'éclairage. Une proposition pour un bail emphytéotique allant de 18 ans à 99 ans faite à la CdC avec obligation de redevance.

***Bureau des maires de la CdC d'Auros** : Réunion du 26/11/2012

Bilan des manifestations sur 2012 avec le syndicat d'initiative d'Auros et son devenir suite au SDCI. De plus, l'arrêté du préfet prévoit le retrait de la commune de Sigalens pour la CdC Captieux/Grignols à partir du 1^{er} janvier 2013.

***SICTOM** : Diminution des déchets malgré une augmentation de la population.

Un excédent devrait être dégagé permettant de ne pas augmenter le coût du ramassage

***S.I.R.P.** : Prix du repas passe de 2.30€ à 2.35€/enfant et de 3.00€ à 3.10€/adulte.

Pot de départ à la retraite d'Annette DESCAT, ATSEM à l'école, sera fait fin décembre. Remplacée par une personne venant de Pondaurat au 07 janvier 2013.

QUESTIONS DIVERSES

- a) Réunion avec les associations le 03 janvier 2013
- b) Vœux du maire et du conseil municipal le 06 janvier 2013 à 11 heures
- c) Prochain conseil municipal le 16 janvier 2013 à 20 h 30

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2013

Conseillers présents: 9

DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	OBSERVATION
attribution de l'appartement A (T4) du presbytère au 1 ^{er} mars 2013	09	00	00	Attribution à Mr et Mme COURANT
attribution de l'appartement B (T3) du presbytère au 1 ^{er} mars 2013	09	00	00	Attribution à Mrs ROBIN et HUBERT

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

*Commission Bâtiment :

Presbytère : Le montant des travaux au logement T3 s'élève à 5320.00€.(plomberie... 743.00 € - électricité...1 731.00 € - peinture...751.00 € - menuiserie...937.00 € -vitrage...1 155.00 €) Afin d'améliorer l'isolation de ce logement il faudrait prévoir la pose de deux volets pour un coût de 937.00 euros. De plus, il faut faire intervenir un artisan pour dissocier les antennes.

Salle des Fêtes : le devis pour remplacer la vitre de la porte d'entrée est de 418.00 euros.

***Commission Personnel** : la commission va étudier une réorganisation du service entretien. De plus, il est demandé au cantonnier de solder ses congés 2012 en janvier.

***Commission Voirie** : Rétrocession voirie au lotissement Mondot : monsieur le maire a rendez-vous le 17 janvier avec le syndic concernant le rejet.

Contact avec la CdC d'Auros pour le débouchage des fossés suite aux intempéries. Le chemin de Téhoueyre est impraticable.

***CCAS** : 76 personnes inscrites au repas des « aînées ».

***Commission Finances** : le montant pour 2013 du Fond Départemental Aide à l'Equipement des Communes (FDAEC) du Conseil Gal sera identique à celui de 2012

*Divers :

- la population municipale de Savignac est de 611 habitants au dernier recensement.

- Commerces : les gérants du restaurant et de l'épicerie ont fait part à monsieur le maire des difficultés qu'ils rencontrent à travailler dans leurs locaux actuels. Un multi rural pourrait être envisageable avec les aides du Fisac (40%) et de l'Etat (20 %).

- Associations : Une réunion du 03 janvier. Un point fait sur l'utilisation, l'entretien et la gestion de la salle des fêtes. Il faut, aussi, prévoir le remplacement du réfrigérateur.

- Organisation du cinésite : bilan positif et le comité des fêtes partagera le bénéfice à l'ensemble des associations participantes.

REUNIONS INTERCOMMUNALES

Conseil communautaire CdC d'Auros du 13/12/12 :

– le départ de la commune de Sigalens entraînera une perte financière de 46 000 €

– l'arrêté de fusion du 27/12/12 prévoit la fusion entre Auros et La Réole. Les communes ont trois mois pour en délibérer.

- l'enquête sur les besoins sociaux fait ressortir que notre territoire n'est pas épargné par le seuil de pauvreté et de précarité.
 - l'enquête de généalogie sera envoyée par mail à chaque élu.
 - Pour mieux répondre aux besoins des citoyens il est prévu de recruter du personnel à mi-temps.
 - Une journée d'information pour les élus est prévue le 24 janvier au point service de Monségur et point relais de Sauveterre-de-Guyenne.
 - le city stade : après avoir pris des renseignements auprès de la sous-préfecture, de l'AMG et de mairie conseil concernant la mise à disposition du terrain à la CdC d'Auros plusieurs possibilités sont concevables
 - § - mise à disposition par la commune de Savignac qui reste propriétaire du terrain
 - § - vente du terrain
 - § - Céder le terrain à titre gratuit
- Le conseil municipal souhaite une mise à disposition gratuite.
- *Syndicat d'eau de Bassanne** : Assainissement collectif pour Savignac prévu pour 2015.

QUESTIONS DIVERSES

- Mr BARIBEAUD demande si l'emprunt réalisé à taux variable pour la réhabilitation des logements du Sendat suivra la baisse du livret A. Il faudra donc comparer l'échéance 2013 avec celle de 2012.
- Mr le maire fait part du courrier reçu du club « La joyeuse » remerciant la municipalité de sa collaboration tout au long de l'année.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2012

Conseillers présents : 7

Absents excusés : O.BARIBEAUD - T. COURREGES

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECMEBRE 2012

Pour 9

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS Montant de l'éclairage public pour 2012 est de 2 976.69 € soit une augmentation de 1 000,00 € par rapport 2011 (Entretien de l'EP passé par convention et Consommation). Après comparatif effectué, l'augmentation est due aux points lumineux ajoutés au « Sendat ». Négociation avec « orange » concernant la téléphonie de la mairie et de l'agence postale.

DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	OBSERVATION
Demande d'aide parlementaire pour l'atelier municipal	09	00	00	Subvention de 9000€
Vente paniers garnis non distribués à la commune de Pondaurat	09	00	00	Surplus de 15 paniers
Approbation du PLU	09	00	00	
Convention pour instruction des dossiers d'urbanisme avec la DDTM	09	00	00	
Rétrocession de voirie du lotissement Mondot	09	00	00	
Mise à disposition du terrain à la CdC d'Auros pour le city stade	09	00	00	Parcelles AB 159 et AB 156 Lieu Dit « Le bourg »

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

*Commission Bâtiment :

- presbytère : seuls les travaux d'électricité sont à finir. L'artisan s'occupant de l'antenne interviendra par la suite. Les locataires du logement T3 prendront l'appartement le 1^{er} mars et pour le T4 le 1^{er} avril (les locataires actuels déménageront en fin de mois).
- salle des fêtes : des dégâts ont été constatés lors d'une location de la salle à un particulier (une déclaration a été faite auprès de leur assurance). Des artisans interviendront donc pour changer la cuvette des toilettes et la vitre cassée.
- La commission bâtiments se réunira le 05 mars à 19 heures.

*Commission Personnel :

- APC : il faudra faire appel à du personnel extérieur lors des congés.
- Mairie : L'agent de la poste remplacera la secrétaire de mairie lors de ses congés les mardis et vendredis après-midi pour l'accueil du public avec une extension à d'autres jours.
- Mme. VIDAL demande à connaître le planning des congés afin d'organiser l'entretien des salles.
- les tâches des agents techniques sont réorganisées en ce qui concerne l'entretien du stade.
- des demandes de formations ont été faites et il faudra relancer les communes voisines pour une formation nacelle et habilitation électrique.

***Commission Voirie** : Problèmes rencontrés par le camion des ordures ménagères pour accéder au château Lapeyrère suite aux intempéries. La commission voirie se réunira mercredi 20 février à 17 h 30 afin de prévoir les travaux à réaliser sur l'année.

***CCAS** : Point sur le repas des aînés. 74 convives tous satisfaits du repas et de l'animation.

***Commission Finances** : les comptes administratifs 2012 pour la commune et pour les logements sociaux se voteront lors du conseil municipal jeudi 14 mars. Auparavant la commission se réunira le jeudi 28 février à 10 heures.

***Commerces** : le maire informe le conseil d'une demande de mission de maîtrise d'ouvrage d'assistance pour l'avenir des commerces comprenant un multi-rural avec restaurant, épicerie, boucherie et service d'assistantes maternelles

***Agence Postale Communale (APC)** : la fréquentation moyenne du mois de janvier pour 15 jours d'ouverture de l'agence est de 14 clients par jour.

*Divers :

- subvention du Conseil Général : le coefficient de solidarité pour 2012 est en baisse
- site internet : le site étant créé il doit être maintenant activé.
- partenariat entre l'IUT de Bordeaux et la commune : les étudiants viendront fin juin.

REUNIONS INTERCOMMUNALES

***City-stade** : il devrait être en fonction fin avril / début mai

*Conseil communautaire du 07 février :

- convention avec CAP 33
- délibération pour la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe
- La commune de Sigalens part de la CdC du Pays d'Auros
- délibération pour une convention avec la CdC Captieux/Grignols pour le multi-accueil (enfants de Sigalens)
- décision de principe pour un emploi à temps non-complet pour l'accueil d'un guichet social (CAF...)
- décision de principe pour recruter un emploi d'avenir afin d'assurer les remplacements et s'occuper de la PMI
- commission appel d'offre : choix à faire pour la maîtrise d'œuvre de la salle omnisport à Auros (3 candidatures retenues sur 49)

***S I R P** : Il y a beaucoup d'interrogations sur la réforme des rythmes scolaires. Le conseil d'école valide une mise en place en 2014. Une réunion entre les communes d'Aillas / Auros / Brouqueyran / SIRP de Ponbartirgnac a eu lieu. Seule la commune d'Auros est favorable pour une mise en place en 2013. La réforme prévoit des journées raccourcies du temps scolaire de 45 mn. Un questionnaire adressé aux parents a donné 115 réponses et un avis favorable pour 2014.

***Syndicat d'eau potable** : les promesses de vente sont arrivées chez les propriétaires.

QUESTIONS DIVERSES

***ARSES** : la soirée de décembre fait apparaître un bénéfice de 889,87 €. Un don de 3 000 euros a été fait à la commune pour la restauration d'un tableau. Il reste en caisse 9 485,87 euros. La prochaine manifestation est prévue le 14 décembre 2013.

***Manifestation :**

– Le 07 avril : manifestation cycliste organisée par le comité des fêtes. La circulation se fera dans un sens au niveau du bourg.

– Solid'avenir organise une manifestation auto/moto le 02 juin

***Remerciements :**

– Monsieur FELL demande de l'excuser pour son absence au repas des aînés. De plus, il remercie la municipalité et la population pour son accueil dans le village.

– Les enfants de monsieur Jean LATAPIE remercient la municipalité pour son soutien lors du décès de leur père et pour le prêt du drapeau.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2013

Conseillers présents : 09

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JANVIER 2013

Pour 9

DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	OBSERVATION
approbation du CA 2012 du budget annexe	08	00	00	VOIR TABLEAU (1)
approbation du compte de gestion 2012 du budget annexe	09	00	00	
- approbation du CA 2012 du budget principal	08	00	00	VOIR TABLEAU (2)
approbation du compte de gestion 2012 du budget principal	09	00	00	
autorisation d'engager, de mandater, les dépenses d'investissement	09	00	00	
projet de périmètre de la fusion des EPCI du Réolais, du Pays d'Auros et trois communes du Monségurais	09	00	00	
tarifs de mise à disposition de la salle des fêtes	04	04 Mme Vidal ; MM. Baribeaud ; Goudenèche ; Malandit)	01 Mr Bentéjac	VOIR TABLEAU (3)
classement dans la voirie communale de : la voie de Mondot ; la voie de la Plaine de la Ruralité ; la place de la Ruralité ; la place du Forgeron	09	00	00	

TABLEAU (1)

<u>INVESTISSEMENT</u>	résultat reporté (excédent)	11 906.93 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	dépenses exercice	26 522.01 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	recettes exercice	71 115.41 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	Résultat	32 686.47 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>	dépenses exercice	3 250.09 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>	recettes exercice	15 071.18 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>	Résultat	11 821.09 €
<u>ENSEMBLE</u>	Résultat définitif	44 507.56 €

TABLEAU (2)

<u>INVESTISSEMENT</u>	résultat reporté (excédent)	199 116.22 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	dépenses exercice	90 084.13 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	recettes exercice	118 084.40 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	Résultat	227 116.49 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>	dépenses exercice	347 426.84 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>	recettes exercice	409 706.77 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>	Résultat	62 279.93 €
<u>ENSEMBLE</u>	Résultat définitif	289 396.42 €

TABLEAU (3)

<i>Réservation</i>	<i>1 jour</i>	<i>2 jours</i>	<i>3 jours</i>	<i>heure</i>
Habitant la commune				
* du 01/05 au 30/09	40 €	80 €	100 €	-
* du 01/10 au 30/04	60 €	120 €	150 €	-
Associations communales	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Habitant hors commune	150 €	300 €	400 €	-
Associations du canton	80 €	120 €	160 €	20 €

QUESTIONS DIVERSES

- La commune de Pondaurat a délibéré pour le rachat du supplément des paniers garnis offerts aux « aînés ».
- Syndicat de l'eau : information sur le projet de fusion
- Travaux du city stade : la commission de l'appel d'offres de la CdC s'est réunie
- PLU : tous les dossiers sont transmis aux différentes administrations

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2013

Conseillers présents : 8

Absents excusés : Ch. GOUDENECHÉ

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 FEVRIER 2013

Pour 9

DELIBERATIONS

1 - Affectation du Résultat

- Résultat de fonctionnement

A) résultat de l'exercice budget principal 62 279.93 €

A) résultat de l'exercice budget annexe 11 821.09 €

B) résultat antérieur reporté /

C) résultat à affecter 74 101.02 €

- Solde d'exécution d'investissement budget principal

D 001 : besoin de financement /

R 001 : excédent de financement 227 116.49 €

- Solde d'exécution d'investissement budget annexe

D 001 : besoin de financement /

R 001 : excédent de financement 32 686.47 €

Solde d'exécution cumulé budget principal et annexe

R 001 259 802.96 €

- Affectation du résultat de la section de fonctionnement

En réserves au R 1068 investissement 74 101.02 €

VOTE – POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2 - vote des taux des trois taxes

✓taxe d'habitation..... 16.10 %

✓taxe foncier bâti..... 17.57 %

✓taxe foncier non bâti..... 61.93 %

Pour un produit attendu de 146 106.00 euros.

VOTE – POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3 -Vote du budget principal 2013

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPTIRE	LIBELLE	VOTE
011	Charges à caractère général	72 100.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	113 175.00 €
65	Autres charges de gestion courante	161 325.00 €
66	Charges financières	15 629.00 €
67	Charges exceptionnelles	449.00 €
022	Dépenses imprévues	5 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	30 276.00 €
042	Opérations d'ordre (amortissements)	2 700.00 €
D 002	Résultat reporté	/
	TOTAL	400 654.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	VOTE
013	Atténuations de charges	15 000.00 €
70	Produits des services	2 500.00 €
73	Impôts et taxes	242 354.00 €
74	Dotations, subventions & participations	121 530.00 €
75	Autres produits de gestion courante	18 000.00 €
042	Opérations d'ordre (amortissements)	1 270.00 €
R 002	Résultat reporté	/
	TOTAL	400 654.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	VOTE
20	Immobilisations incorporelles (PLU, études)	8 500.00 €
21	Immobilisations corporelles	185 459.70 €
23	Immobilisations en cours	175 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	24 750.00 €
020	Dépenses imprévues	15 000.00 €
040	Opérations d'ordre (amortissements)	1 270.00 €
D 001	Solde d'exécution reporté	/
	TOTAL	409 979.70 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	VOTE
13	Subventions d'investissement reçues	34 800.00 €
10	Dotations et réserves (hors 1068)	8 299.72 €
1068	Excédents de fonctionnement	74 101.02 €
021	Virement de la section de fonctionnement	30 276.00 €
040	Opérations d'ordre (amortissements)	2 700.00 €
R 001	Solde d'exécution reporté	259 802.96 €
	TOTAL	409 979.70 €

VOTE – POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4 - Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes 2013 (FDAEC)

Désignation	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Attribution 80 % s/HT	Montant FDAEC	Auto financement
Porte Salle des Fêtes	Scarabello	3 240.00€	3875.04 €	2 592.00 €	2 592.00€	1 283.04 €
Tracteur tondeuse	Ets Meyran	13808.05 €	16514.43€	11 046.44€	6836.00 €	9 678.43 €
TOTAL		17048.05 €	20389.47€	13 638.44€	9428.00 €	10 961.47 €

VOTE – POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5 - Projet de statuts du SIAEPA Bassanne, Dropt et Garonne

VOTE – POUR : 6 CONTRE : 1 ABSTENTION : 2
(contre : M. BENTEJAC / abstention : Mme VIDAL – M. COURREGES)

6 - Régie des recettes

VOTE – POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

*Commission Bâtiment :

- ✓ Les nouveaux locataires de l'appartement A du presbytère ont aménagé le 1^{er} avril.
- ✓ Nous sommes toujours en attente de l'accord des subventions pour les travaux de la toiture de l'église. De plus, il faudra contacter monsieur MORIN pour connaître l'avancement de la restauration du tableau de l'église.
- ✓ Salle des fêtes : les étudiants de l'IUT génie civil de Bordeaux doivent nous faire passer le projet de réhabilitation (remplacement des portes).
- ✓ Etude du multiple rural : une rencontre est prévue lundi 22 avril avec les trois autres investisseurs (le gérant de l'auberge Saint Roch a l'accord de sa banque pour s'installer à Bazas). Monsieur le maire propose de continuer la démarche en allant trouver des aides.

***Commission Personnel** : Le cantonnier est actuellement en accident de travail. Son remplaçant effectue les tontes en urgence. En ce qui concerne le planning des congés d'été, il faut prévoir le remplacement de l'agent de la poste pendant trois semaines.

***Commission Urbanisme** : 01 dossier permis de construire et 02 déclarations préalables ont été déposés.

*Commission Voirie :

- ✓ Intercommunalité : travaux de voirie 2013 : VC 11 + VC 2 et VC 12. Reste à réaliser 2012 ; VC 16
- ✓ Commune : le devis demandé pour la remise en forme de la voie et des accotements du chemin de la Peyrière s'élève à 1 300.00 euros. Les autres routes communales sont suivies régulièrement et les nids de poule sont bouchés. Les travaux sur le pont qui s'est affaissé entre Aillas et Savignac sont pris en charge par le Conseil Général.

***Commission Cimetière** : 03 devis ont été demandés pour la levée de reprise de concessions pour 60 tombes avec réduction de corps ; 8 caveaux (dont un servira d'ossuaire) et 1 détruit pour faire un passage. Les devis s'élèvent de 12 000 euros à 22 000 euros mais les prestations proposées ne sont pas les mêmes. La procédure arrive à son terme en juin 2013.

REUNIONS INTERCOMMUNALES

- CdC pays d'Auros :

✓City-stade : les entreprises sont retenues et les travaux vont commencer prochainement. La mise à disposition du terrain a été acceptée par délibération du conseil communautaire. Le bornage des parcelles est également fait. L'inauguration est prévue pour le 18 juillet.

✓Conseil communautaire : Le rapprochement entre la CdC d'Auros et celle de Langon fait toujours débat et le conseil municipal d'Auros est prêt à démissionner s'il n'est pas entendu. L'avis des autres communes sur ce point est demandé. En ce qui concerne la fusion entre les CdC de Villandraut et Saint-Symphorien avec celles d'Auros et Langon, la commune de Savignac n'est pas d'accord. Le conseil souhaite que la fusion se fasse seule entre les deux CdC Langon/Auros.

- SICTOM : Le tri des déchets se fait correctement et il y a un suivi très important des mouvements de la population.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur LAGUENS Laurent a rencontré le maire pour lui faire part de sa création d'entreprise « parc et jardin » (entretien d'espaces verts) sur la commune.

- La CdC du pays d'Auros a signé un partenariat avec CAP33 et 4 associations de la CdC pour proposer des activités notamment sur Savignac.

- Monsieur le maire demande aux élus de développer le site internet de notre village afin de l'ouvrir au PLU, entre autres.

- Monsieur BENTEJAC demande si l'entretien du lavoir revient à la commune ou à la CdC car il a constaté des dégradations naturelles suite aux intempéries.

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal est à la disposition des administrés pour consultation en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat